Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

1 Organisation:

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action:

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

L'attribution de subventions.

3 Ressources:

- Un réseau de bénévoles
- Un soutien financier privé (cotisations, mécénat) et public (État, Région, Département).

4 Membres Fondateurs:

AXA, Bellon S.A (Sodexho-Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération Française du Bâtiment, Fimalac, Fondation Électricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Parcs et Jardins de France, Shell France, Vivendi

Rejoignez-nous!

FONDATION



Fondation du Patrimoine
Délégation Régionale Centre-Ouest
Equatop, 61 rue du Murier
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Tél.: 02 47 05 28 67

www.fondation-patrimoine.org





préservons aujoural hui l'avenir



Sauvons & Restaurons l'Eglise Saint Nicolas de Le Mesnil Simon

Kealisation/ Fondation du Patrimoine - Cliches : commune de Le Mesnil Sir

souscription

ation de l'Eglise Saint Nicolas de Oui je fais un don

	chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - Eglise Saint Nicolas de Le Mesnil Simon ») et j'accepte que moi	projet de sauvegarde du patrimoine de la commune ou dans le département d'Eure-et-Loir, pour le cas où celu	Mon don est de : euros et je bénéficie d'une déduction d'impôt
)	chèc	proj	Š

anonyme

de l'Impôt sur les sociétés

RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS DE LE MESNIL SIMON

HISTORIQUE ET PRESENTATION DE L'EDIFICE

Le Mesnil Simon possède une église paroissiale depuis le IX e siècle. Une charte

du roi d'Angleterre datant de 1145 mentionne le don de l'église du Mesnil par Foulques d'Anet à l'abbaye du Bec Hellouin. Dédiée à Saint Nicolas, l'église actuelle date de la fin du XVe siècle. Elle

fut édifiée après la Guerre de Cent ans qui ravagea la paroisse. Seul le clocher primitif élevé au XIIIe siècle survécu aux guerres. Le chantier

de reconstruction initié dès 1480-1490 perdura durant tout le XVIe siècle.

Les vitraux historiés de cette époque furent détruits durant la Révolution Française. Des fragments retrouvés furent remontés dans le désordre et l'on compléta par la suite ces verrières avec des verres aux motifs géométriques.

Après plusieurs campagnes de restauration, dont la dernière remonte à 1972, la commune doit impérativement engager des travaux de rénovation au risque de mettre en péril cet édifice inscrit aux monuments historiques.

Cette première tranche de travaux consistera à refaire entièrement la couverture avec une consolidation de la charpente.

La Fondation du Patrimoine soutient notre projet et propose de s'associer en nous aidant à mettre en place une opération de souscription. C'est pourquoi nous lançons un appel à vous tous, habitants, responsables d'entreprises, paroissiens, amis de la commune pour participer à ce projet en complétant et en expédiant le bulletin de souscription ci-joint accompagné de votre don.

D'avance, merci de votre générosité.



Apportez votre soutien à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde de cet édifice et profitez d'une réduction d'impôt.